



## ACT

5 rue Georges Clémenceau  
50200 Coutances



02.58.16.00.11

Infirmière DE : 06.64.53.47.04

Educateur Spécialisé : 06.58.21.82.04

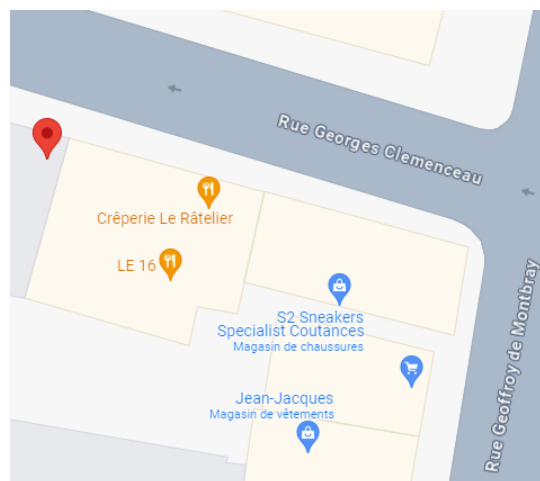


act.centre@  
adseam.asso.fr

**Cheffe de Service :**

**Florence Galles**

fgalles@adseam.asso.fr



**Le service est ouvert du lundi  
au vendredi de 9h à 17h30.**

Les ACT disposent de 3 appartements  
T2 situés dans le centre de Coutances,  
à proximité des commodités.

Tous les appartements sont  
entièrement meublés et équipés.

### Participation financière

Une participation est calculée à  
hauteur de 10% du forfait hospitalier  
journalier en vigueur.

Une participation supplémentaire est  
demandée pour l'accueil de vos  
proches :

- 10% forfait hospitalier journalier  
pour le conjoint.
- 10% forfait hospitalier journalier  
pour les enfants (quelque soit le  
nombre)

Une caution de 200 euros est  
demandée à l'entrée dans le  
logement.

# Appartements de Coordination Thérapeutique

Manche  
Territoire centre



**Les appartements de coordination thérapeutique (ACT)** sont des structures qui hébergent à titre temporaire des personnes en situation de fragilité physique, psychologique, sociale, et nécessitant un accompagnement médico-social global.

La durée d'accueil est possible jusqu'à 18 mois.

### **Le public accueilli**

Public majeur, homme, femme seul(e), avec ou sans enfant(s), confrontés à des difficultés liées au logement et à des problématiques de santé nécessitant un accompagnement dans les soins et un besoin de coordination.

La réussite de l'accompagnement repose principalement sur l'adhésion et l'engagement de la personne accueillie. L'objectif est de permettre aux personnes accueillies sur les ACT de travailler ensemble une sortie du dispositif vers un chez soi adapté aux besoins, moyens et souhaits de la personne.

### **Mission et rôle de l'équipe**

La mission des ACT consiste en un accompagnement global autant sur le volet médical, social que psychologique.

L'équipe pluridisciplinaire composée d'un médecin, d'une infirmière, d'un psychologue, d'un éducateur et d'une cheffe de service interviendra auprès de la personne pour la soutenir dans ses démarches administratives (accès aux droits), démarches médicales (suivi et coordination des soins) et démarches professionnelles.

L'équipe s'appuiera également sur les partenaires du territoire en mettant les personnes en lien conformément à leur projet personnel.

Les modalités d'intervention se font à travers des visites à domicile, des entretiens dans nos bureaux, des appels téléphoniques et ateliers collectifs et/ou individuels.

### **Procédure d'admission**

L'orienteur contacte le service des ACT pour exposer la situation et solliciter une rencontre.

Lors de ce rendez-vous, le chef de service et le travailleur social présentent le service, les règles et recueillent les informations sociales sur le parcours de vie de la personne.

Le médecin et l'infirmière procèdent ensuite à l'évaluation des besoins en matière d'accompagnement médical et de la pertinence de l'orientation.

La décision finale revient à la direction du service.

